

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Mardi 27 novembre 2018 à 17 heures – Salle des Actes

Présents : Mme BAUDOIN - Mme BERTRAND – Mme BINEAU - Mme CHABRIDON - Mme CAMUS - M. CHARILLON - Mme DELPIT – M. DEVISE - Mme DUBOIS – M. FRANCOIS - M. LAURENT-BONNE - M. RASCHEL - Mme ROCHE - M. PIERRU - M. VERDIER

Présents à titre de membres invités : Mme BRINGUIER – M. MARCHAND- M. RIFFARD.

Excusés ayant donné procuration : Mme CAIRE - Mme JACQUEMET-GAUCHE- M. LE POMMELEC.

Excusés : M. ANDRIEUX- Mme MARLIAC.

Présidence de la séance : Madame le Doyen Christine BERTRAND.

La séance est ouverte à 17 h, Salle des Actes. Madame le Doyen félicite les nouveaux élus étudiants et précise, qu'à leur demande et en raison des élections au CROUS, l'étude de certains points de l'ordre de jour sera reportée à la prochaine réunion du Conseil.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 9 octobre.

Approbation à l'unanimité.

2 – Campagne 2019

Madame le Doyen présente aux membres du Conseil les capacités d'accueil (primo-entrants et réorientés) votées pour 2018 : 620 en L1 droit et 260 en L1 AES. Madame le Doyen et Monsieur Marchand, responsable de la licence mention AES présentent le bilan de l'application de ces capacités d'accueil. Ils répondent ainsi aux questions posées par les membres du Conseil sur l'hypothèse où la capacité serait atteinte et les détails de l'examen des dossiers. Ils précisent également la question des attendus et proposent de reconduire ces chiffres pour 2019.

Madame le Doyen et Madame Baudoin, directrice des études, présentent ensuite le document relatif aux Masters. Ce document sera ensuite voté par la CFVU. Monsieur Maymont présente un nouveau parcours dont le contenu sera précisé lors de la prochaine réunion du Conseil. Pour des questions de calendrier, sa capacité d'accueil et ses modalités de recrutement sont présentées dès aujourd'hui. En réponse à une question, Madame le Doyen précise que la sélection entre la licence et le master sera probablement mise en place lors du prochain contrat d'établissement.

Avis favorable à l'unanimité.

3. Questions diverses

Madame le Doyen propose d'ouvrir le DU Droit de la responsabilité médicale aux titulaires

d'une licence, alors qu'il n'était accessible qu'aux détenteurs d'un M1 jusqu'alors. Cela devrait permettre à des étudiants de M1 DASSS qui pourraient être intéressés de le suivre sans incompatibilité d'emploi du temps.

Avis favorable à l'unanimité.

Les élus étudiants demandent ensuite des précisions sur le vote des tarifs des DU ainsi que le vote du budget du tutorat. Des explications sur ces procédures leur sont apportées par Madame le Doyen.

Ayant vérifié qu'il n'y avait pas d'autre question diverse, Madame le Doyen lève la séance à 18h05.

Clermont-Ferrand, le 7 janvier 2019.

La secrétaire de séance,

Claire-Marie BRINGUIER



Le Doyen,

Christine BERTRAND